

Mairie d'EGUELSHARDT 45, rue de l'église

57230 EGUELSHARDT



03 87 96 29 11 Mail : mairie.eguelshardt@wanadoo.fr



03 87 06 10 83

Responsable de la publication : Le maire. Comité de rédaction : Emile Eitel, Michèle de Michellerie, Sabine Nies

Horaire d'ouverture
Mairie

Lundi de 14h à 18h
Mercredi de 17h à 19h
Vendredi de 9h à 11h
Le maire et les adjoints reçoivent en Mairie lors des permanences ou encore sur rendez-vous..

Pour les problèmes liés
Aux permis de construire, prendre rendez-vous avec M.Mischler Rémy : tel.03 87 96 29 55.

Pour réservation salle contacter la mairie

Urgences :

Médecin de Garde :
08 20 33 20 20

Gendarmerie :

03 87 96 21 22

Pompiers : 18

Samu : 15

Services Publics :

Ecole élémentaire et maternelle :

03 87 06 17 48

Presbytère catholique :

03 87 96 05 19

Presbytère protestant :

03 87 96 01 64

Intercommunalité :

03 87 06 10 40

Déchetterie Bitche :

03 87 96 09 28

Services usuels :

Taxis et ambulances

Schutz : 03 87 96 09 57

Straub : 03 87 96 14 15

Ambulance :

VSL 03 87 06 64 90

Gare SNCF: 3635

Pharmacies de garde :

3237

Le mot du maire

Horizon 2030 :

Selon les dernières statistiques établies par l'INSEE, Eguelshardt aurait gagné 100 habitants entre 1999 et 2010, se plaçant ainsi en tête de toutes les communes du canton, avec une progression de 20% de la population pour cette période.

Commune	1999	2013	1999/2013	%
Baerenthal	711	772	61	8,57
Bitche	6 538	5 613	-925	-14,14
Eguelshardt	477	577	100	20,96
Goetzenbruck	1 779	1 727	-52	-2,92
Hanviller	219	252	33	15,06
Haspelschiedt	268	284	16	5,97
Lemberg	1 485	1 549	64	4,3
Liederschiedt	134	137	3	2,23
Meisenthal	776	732	-44	-5,67
Mouterhouse	308	294	-14	-4,54
Philippsbourg	538	602	64	11,89
Reyersviller	367	379	12	3,26
Roppeviller	143	137	-6	-4,19
St-Louis-lès-Bitche	639	543	-96	-15,02
Schorbach	630	600	-30	-4,76
Sturzelbronn	189	192	3	1,58
Canton de Bitche	15 201	14 390	-811	-5,33

Pour en analyser les raisons, nous pourrions invoquer le cadre de vie, le calme, l'air pur, le beau paysage, le dynamisme de nos associations, la proximité de la route 662 qui facilite les déplacements vers les lieux de travail, le prix raisonnable des terrains à bâtir, le rachat des maisons de week-end par des ménages qui en font des résidences principales dont les occupants sont déclarés et comptabilisés par les recenseurs, alors que les visiteurs de fin de semaine

ne l'étaient pas. C'est probablement un peu de tout ça à la fois.

Soyons cependant prudents et ne baissons pas les bras. Il nous faut conserver ce seuil minimal de population afin d'assurer la survie de notre école et garder toute son attractivité à notre commune. Il faut imaginer Eguelshardt à l'horizon 2030.

Nous avons créé notre école maternelle et le périscolaire. Bien que la commune mette de l'argent au bout, les prix des repas et des services de garde sont encore très chers pour les familles, en ces temps de crise. Que faire ?

Nous avons créé une classe élémentaire unique (CP au CM2) qui donne satisfaction. Peut-être parviendra-t-on, à plus ou moins brève échéance, à créer un regroupement décentralisé avec une commune voisine, si la nécessité l'exige ?

Nous avons entrepris de créer un petit lotissement communal de 4 terrains à l'extrémité Est de la rue de Waldeck (voir en pages internes). L'idéal serait d'en retrouver un autre de la même importance avant que ces 4 lots ne soient vendus. Savoir aussi que 5 ou 6 maisons sont à vendre.

Nous avons engagé la procédure de révision du plan d'occupation des sols pour le transformer en P.L.U. Il faut du sol pour l'élevage et il en faut pour les hommes. Il faut économiser au maximum l'espace et il faut faire des choix qui tiennent compte de la réglementation du Grenelle de l'Environnement (voir compte-rendu du CM en dernière page).

Emile Eitel.

DEPART A LA RETRAITE DE MADAME DOMINIQUE HOUY, SECRETAIRE DE MAIRIE :

Agée de 58 ans , après 42 années de travail dont 21 passées comme secrétaire de mairie à Eguelshardt, Madame Dominique Houy a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 01.janvier 2013. Aussi le maire a-t-il provoqué une petite rencontre sympathique en réunissant en mairie le dimanche 30.12.2012 les membres du conseil municipal et l'ensemble du personnel communal pour faire honneur à la secrétaire partante.

Pour le maire, dans un village le départ d'une secrétaire de mairie est toujours vécu pour la population comme un évènement marquant, voire un petit déchirement pour certains car en milieu rural une telle employée est, bien souvent cette « assistante sociale » ou cette fée qui vous apporte la solution aux dossiers administratifs difficiles. Elle imprime toujours sa marque dans le paysage et, en milieu rural, elle est un personnage incontournable.

Le maire a tenu à relever que Madame Houy a assuré son rôle au service de la population avec toute l'abnégation et toute la discrétion qui sont le propre du métier de secrétaire ; elle a exercé ce métier par vocation et elle était toujours aux petits soins de ses administrés.

Bien souvent, les secrétaires de mairie sont un gage de stabilité pour l'administration communale : quand les maires changent, les secrétaires restent, et c'est ainsi que Dominique a vu défilé quatre maire en 22 ans et il lui a fallu les supporter tous.

Au nom de la commune, le maire a exprimé sa gratitude à Madame Dominique Houy pour le service accompli et lui a souhaité une excellente seconde vie à compter du premier janvier 2013.

Connaissant sa passion pour la peinture, au nom de la commune, il lui a offert un accessoire formé de toile d'un chevalet, de gouaches et de pinceaux, en signe de reconnaissance.



MADAME SABINE NIES EST NOTRE NOUVELLE SECRETAIRE DE MAIRIE

Depuis le 1^{er} novembre 2012, Madame Sabine Nies travaillait en renfort au secrétariat de notre mairie. Depuis le 1^{er} janvier, elle est officiellement notre nouvelle secrétaire de mairie.

Agée de 47 ans, Madame Sabine Nies possède une expérience de 17 années de secrétariat et de gestion commerciale dans le secteur privé et une année d'expérience comme accompagnatrice de ramassage scolaire à Eguelshardt (2004-2010).

Elle est très accueillante. Elle maîtrise parfaitement la langue allemande, qualité très appréciée dans notre région frontalière. Elle s'est rapidement adaptée à son nouvel emploi et elle prend possession des dossiers de la mairie, étape par étape, avec une réussite certaine.

Dès à présent, le maire a relevé tout l'intérêt qu'elle porte à son nouveau travail, sa volonté farouche de réussir, son sens de l'écoute, de la rigueur et des responsabilités. Il lui souhaite beaucoup de satisfaction dans son nouveau métier au service de nos habitants.



Repas des seniors

Le traditionnel repas des Seniors, offert par la commune, s'est déroulé le dimanche 6 janvier 2013, dans une ambiance conviviale et festive



STATISTIQUES 2012

Au cours de l'année 2012 la commune a enregistré :

Nombre de naissances : 5
Nombre de mariages : 3
Nombre de décès : 3
Nombre d'arrivants : 25



Autorisation de sortie du territoire

Une circulaire interministérielle du 20 novembre 2012 supprime à compter du 1^{er} janvier 2013 :

-les autorisations de sortie de territoire individuelles concernant les mineurs français

-les autorisations de sorties du territoire collectives concernant les mineurs français effectuant des voyages scolaires à l'étranger ou faisant partie de colonies de vacances.

Sur le plan pratique, un mineur français pourra franchir les frontières sans autorisation de sortie du territoire, mais muni de la carte nationale d'identité ou de son seul passeport en cours de validité.



COMPTE-RENDU DES REUNIONS DU CM

Nous rappelons que chaque citoyen qui le souhaite est en droit de demander, contre paiement des frais supportés par la commune (pour impression et envoi), une copie du compte-rendu des réunions du conseil municipal. Pour cela vous adresser en mairie.

AGENDA :

Vendredi 1 février : Réunion du CIA à la salle Rapin à 19h30

Dimanche 3 février : Marche et Speckfest organisées par « La Vigilante » au stand de tir

Jeudi 7 février : Réunion mensuelle, club des Seniors, Salle Rapin

AVIS DE RECHERCHE

Entente – Cristal et Fer- 2008

(Regroupement des clubs de football des villages de Baerenthal – Mouterhouse – Lemberg - Meisenthal-Goetzenbruck et des individuels d'Eguelshardt)

AS-MOUTERHOUSE recherche jeunes footballeurs, catégories u 15, Année de naissance 1998-1999 (Première licence-mutation exceptionnelle ou autre) pour compléter les effectifs de la saison 2012-2013.

Nous vous proposons la pratique d'un sport collectif (entraînement le mercredi, match le week-end) dans une ambiance et des installations du matériel et des équipements mis à votre disposition gratuitement.

Si vous ou quelqu'un de votre entourage s'intéresse à cette proposition alors n'hésitez pas à nous appeler :

Le président : Tél. : 03 87 06 45 82

Responsable u 15 : Tél. : 03 87 06 84 75 ou 03 87 96 16 50

La Société de Tir « La Vigilante » :

La société de tir organise son traditionnel Speckfest, le **dimanche 03 février 2013**.

Au programme de la journée :

Une marche de 8 km en forêt, avec départ à 9h30 du stand de tir.

A partir de 12 heures, dans une ambiance Speckfest, une soupe aux pois sera servie dans le local du stand chauffé, des feux en plein air permettrons à chacun de griller tranches de lard et saucisses.

Tarif : 8 € pour les adultes, 4 € pour les moins de 12 ans, gratuit pour les moins de 6 ans.

Renseignements et inscriptions auprès de :

M Christmann J.M., tél : 03 87 96 10 82

ou de : Mme Tusch Martine,
tél : 03 87 06 55 20

.NAISSANCE

Nous avons appris la naissance de Laël le 20 janvier 2013 au foyer de Xavier et Laetitia Nicolas.



Nous présentons nos Sincères Félicitations aux heureux parents et souhaitons la Bienvenue à Laël.

Actualités de la Sécurité Routière

La Sécurité Routière a 40 ans. Quatre décennies de mobilisation et d'évolution des comportements des Françaises et des Français qui ont permis de diviser par quatre le nombre de personnes tuées sur les routes et épargné 320 000 vies.

Novembre 2012 : une quasi-stabilité de la mortalité routière mais encore 297 personnes ont perdu la vie.

En novembre 2012, 297 personnes ont perdu la vie sur les routes de France contre 296 en novembre 2011 (+0,4%).

LE MINISTERE DE LA DEFENSE RECRUTE

Indispensable pour garantir à l'armée de Terre les effectifs dont dépend sa capacité opérationnelle, une campagne innovante vise à recruter environ **10 000 jeunes** en 2013.

Le métier de soldat s'exerce autour de 120 emplois regroupant près de 300 fonctions, assortis d'une expérience professionnelle valorisante : savoir-faire et savoir-être valables pour la vie et l'escalier social développé ;

Cette campagne s'adapte aux attentes des jeunes avec une stratégie les ramenant vers le site Internet. L'utilisation de témoignages est au service de l'authenticité. Enfin, son concept innovant de tournage en « parallaxe » immerge directement téléspectateurs et internautes dans le quotidien réaliste du soldat : l'instruction, l'entraînement, les missions intérieures et les opérations extérieures.

Sur l'esplanade St Louis, après le point presse et la découverte des produits, une centaine de soldats, dont les soldats ayant participé au tournage, présenteront les missions de l'armée de Terre au service de la France et des Français à travers 4 ateliers pratiques.

Ministère de la Défense : 14, rue Saint-Dominique, 75007 Paris. <http://www.defense.gouv.fr/terre>

Exercices militaires en terrain libre :

Le 16^{ème} bataillon des Chasseurs conduira du mardi 19 février après-midi au mardi 20 février 2013 au soir une séquence d'entraînement au combat à pied dans la région de Bitche avec 200 hommes à pied appuyés par des hélicoptères.

A la demande du Colonel, commandant de ce régiment, j'ai autorisé cette unité à manœuvrer sur le territoire d'Eguelshardt, et en particulier dans la région de la Petite Suisse, à l'occasion de cet exercice.

Je remercie nos habitants d'accepter les désagréments que pourrait occasionner cet exercice. Nous avons la chance de ne pas subir la vraie guerre mais qu'un simple entraînement de courte durée. Et nous nous devons de soutenir nos soldats qui risquent leur vie dans différentes parties du monde et en particulier au Mali pour nous délivrer du terrorisme et aussi pour défendre la liberté des peuples africains et sauver nos ressortissants.

Merci à nos soldats.

Et merci à nos habitants de leur compréhension.

Le maire.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18. JANVIER 2013, EN RESUME :

- Lotissement de la Petite-Suisse : le CM autorise le maire à introduire la demande du permis d'aménager auprès des services de la DDT.

- Périmètre AFPA : En vue de la constitution éventuelle d'une Association Foncière Pastorale Autorisée, les services de l'Association Mosellane d'Economie Montagnarde (AMEM) et du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord (PNRVN) ont, à la demande des communes de Philippsbourg, Eguelshardt et Bitche, procédé à des études du milieu (sol, faune, flore...), réaliser les cartographies nécessaires, consulter de manière informelle les propriétaires des parcelles pressenties pour faire partie du projet. Au final, le périmètre proposé n'englobe plus que les parcelles sises dans l'étroite vallée ; il exclut les prés du Hoffeld, déjà bien entretenus et qui se trouvent, à vrai dire, en dérivé du projet. Le conseil municipal a approuvé (par 6 voix pour et une abstention) le périmètre proposé.

Rappelons qu'une enquête publique aura lieu. Les propriétaires pourront donner leur avis. Le projet échouerait si, lors de l'Assemblée Générale Constitutive, la totalité des surfaces possédées par les propriétaires se déclarant publiquement favorables au projet, représentait moins de 50% de la surface inscrite dans le périmètre.

- Plan d'occupation des sols : La commune a procédé à un appel d'offres pour le recrutement d'un prestataire de service chargé des études relatives à la révision du P.O.S. valant transformation en P.L.U. Sur avis de la commission d'urbanisme, le conseil municipal confie cette mission à l'entreprise O.T.E. d'Illkirch. Celle-ci dispose de 31 mois pour élaborer le projet. Elle conduira de très nombreuses réunions dont au moins 2 qui seront publiques. La parole sera donnée aux habitants et dès le 1^{er} mars 2013, en mairie un cahier sera mis à leur disposition aux heures de permanence, où ils pourront consigner leurs avis, s'ils le souhaitent. Il pourront encore s'exprimer lors de l'enquête publique qui fera suite à l'étude et c'est le préfet qui prendra l'Arrêté instituant le nouveau P.L.U.